

## **Intervention de Monsieur le Ministre Jean Asselborn à la réunion des Ministres des Affaires étrangères UE-CELAC**

Saint Domingue, le 26 octobre 2016

### **« Coopération UE-CELAC dans le domaine du changement climatique »**

Madame la Haute-Représentante, Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Cette première réunion UE-CELAC au niveau des ministres des Affaires étrangères représente une opportunité de renforcer notre coopération dans des domaines précis liés au plan d'action et aux thèmes qui nous touchent tous ensemble.

A côté des questions de paix, de sécurité, d'état de droit, de la lutte contre la pauvreté et du respect des droits de l'homme, une action efficace contre la menace du changement climatique figure parmi les plus hautes priorités de la communauté internationale.

Le fait que la première ministérielle UE-CELAC ait choisi d'accorder une place d'honneur au thème du changement climatique montre que le partenariat entre la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes et l'UE est prête à relever ensemble le défi auquel il s'agit d'apporter une réponse solidaire.

L'accord de Paris est un succès important en matière de politique climatique et démontre qu'une coopération internationale peut aboutir à des résultats importants. La CELAC et l'UE ont grandement contribué à ce succès, notamment au niveau de la coalition de la haute ambition.

Maintenant il importe à nous tous de ratifier l'accord de Paris. Côté UE, un nombre de pays, dont le mien, l'ont déjà ratifié, de même que le Parlement européen. Je note également avec grande satisfaction que 19 pays de la CELAC ont ratifié cet accord historique et je suis sûr que ceux qui ne l'ont pas encore fait vont suivre sous peu.

Ensemble, nous devons poursuivre notre coopération dans le domaine du changement climatique en vue de la Conférence des Parties à Marrakech, avec des organisations internationales comme l'OACI et l'OMI, ainsi qu'avec l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal qui vient d'être adopté il y a deux semaines et la CCNUCC.

Comme nos deux régions représentent ensemble environ 21%<sup>1</sup> des émissions globales, il est d'autant plus important de persévérer dans notre engagement commun. A nous de veiller à ce que nos contributions nationales (NDCs) soient transformées en politiques nationales volontaristes et durables. L'UE, quant à elle, s'est engagée à financer pour les prochaines années des projets régionaux, tels qu'EUROCLIMA+, des projets sous-régionaux en Amérique centrale et dans les Caraïbes, ainsi que des projets bilatéraux dans certains Etats de la CELAC.

---

<sup>1</sup> CELAC : 9%, UE : 12%

La lutte contre le changement climatique fait partie de l'agenda 2030 pour le Développement Durable et nous, comme ministres des Affaires étrangères avons un rôle important à jouer pour aborder des sujets aussi variés que les ressources naturelles, l'énergie, le développement économique, la stabilité et la migration. Il est cependant vital, maintenant, de transformer notre résolution commune, nos valeurs partagées, en actions concrètes.

Pour sa part, et en amont de la COP21 à Paris, le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg s'est engagé à continuer de soutenir l'action climatique dans les pays en développement, toujours avec un accent prédominant sur les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement, par l'intermédiaire d'une contribution de 120 millions EUR entre 2014 et 2020, dont une contribution annuelle de 5 millions d'euros au Fonds Vert pour le Climat. Ces fonds sont nouveaux et additionnels à notre aide publique au développement.

Notre réponse au changement climatique nécessite des instruments innovants pour permettre aux Etats de partager leur savoir-faire technique et pour obtenir les finances requises pour combattre ses effets. Le Luxembourg a signé la semaine passée un protocole d'accord avec la Banque européenne d'investissement pour la mise en place d'une plateforme du financement climatique qui vise à mobiliser des investissements privés pour soutenir des projets environnementaux sur nos deux continents qui contribuent à la lutte contre le changement climatique.

A la fin du mois dernier, la Bourse de Luxembourg a lancé la première plateforme au monde entièrement dédiée aux produits financiers verts favorisant la lutte contre le réchauffement climatique, le Luxembourg Green Exchange. Il s'agit ici d'un projet « précurseur » destiné à promouvoir la finance verte. Aujourd'hui, notre Bourse cote déjà 114 obligations vertes pour un total excédant 45 milliards de dollars.

En raison des risques auxquels certains pays CELAC, et notamment les Etats et territoires des Caraïbes, sont exposés en matière de catastrophes naturelles, comme les ouragans et les tremblements de terre, il est également crucial que nous mettions en place des mécanismes communs qui nous permettent de mitiger leurs effets.

Dans ce contexte, je souhaite partager avec vous un exemple illustrant la façon dont le Luxembourg utilise son expérience en matière de technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la prévention et de la capacité de réaction face aux catastrophes naturelles. Le Luxembourg a mis en place, après le tremblement de terre en Haïti de 2010, un système de communication mobile par satellite pour les premiers intervenants humanitaires en cas de catastrophe ou de crise, appelé Emergency.lu.

Emergency.lu est une solution déployée suite à des catastrophes naturelles ou dans des contextes humanitaires chroniques pour offrir de la connectivité et des services de coordination aux organisations humanitaires sur le terrain : aux agences des Nations-Unies, aux ONG et à toute autre organisation apportant de l'aide à la population affectée. Emergency.lu comble un besoin en communication, notamment dans des situations de crises résultant de catastrophes naturelles. Deux systèmes de communication mobile par satellite sont actuellement utilisés dans les efforts de secours en Haïti.

Dans notre configuration UE-CELAC, il importe d'allier tous nos efforts nationaux et régionaux pour mettre en œuvre des solutions innovantes au changement climatique.

Mesdames et Messieurs,

Le défi qui nous est lancé est important, mais ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à le relever.

Je vous remercie.